



Pas de ligne téléphonique 2 mois 1/2 après un emménagement

Par **nousdeux**, le **13/07/2011** à **11:24**

Bonjour,

Nous avons déménagé début mai 2011 dans une maison neuve, non-encore raccordée au réseau téléphonique.

Souhaitant bénéficier de l'offre Internet-Téléphone-TV, nous avons choisi un opérateur, Bouygues Télécom, qui nous a dit qu'il se chargeait des démarches auprès de France télécom pour le raccordement.

Nous avons un rendez-vous avec FT fixé le 23 mai mais personne n'est venu. Après un appel chez Bouygues, ils nous informe que FT les avaient prévenu le 13 mai mais avouent leur erreur de ne pas nous avoir transmis l'information.

Un nouveau rendez-vous est alors fixé au 10 juin après-midi mais, une fois encore, personne ne s'est finalement présenté.

Depuis ce jour, personne n'est capable de nous dire pourquoi FT n'est pas venu donc impossibilité de reprendre un RDV.

Bouygues Telecom nous a d'abord dit que FT avait 3 jours pour leur transmettre leur rapport. Puisque cela n'a pas été fait, ils ont contacté leur service technique qui ne réponds pas.

Nous avons emménagé depuis 2 mois 1/2 et n'avons ni la TV, ni le téléphone, ni Internet. Cela nous a coûté 2 demi-journées prises sur notre temps de travail (pour attendre FT qui n'est jamais venu) et des hors-forfait de portable (appels réguliers au service client + famille

qui vit loin = 80€ en juin).

Nous sommes donc dans l'impasse puisque FT est le seul habilité à établir ce raccordement et qu'il ne fournit aucune réponse (Je me doute que ça aurait été plus rapide en souscrivant une offre chez Orange).

Je souhaiterais savoir

- s'il existe des moyens de pression/dédommagement,
- si, en agissant de la sorte, FT ne va pas à l'encontre de son "obligation de service public",
- que faire avec Bouygues Telecom (ils m'ont dit que, sans nouvelle de FT, nous serons obligé de résilier la box mais ça ne règlera pas notre problème...).

D'avance merci pour vos réponses.